



Premier mandat du Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN)

M. Henri Revol
Président du HCTISN de 2008 à 2014

Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire
C/O DGPR - 92055 La Défense Cedex

Tel : 01 40 81 89 75 / Fax : 01 40 81 20 85 / courriel : hctisn@gmail.com/www.hctisn.fr



Sommaire

1. Les principes directeurs de l'action du HCTISN pour son premier mandat
2. Bilan du mandat 2008-2014
3. Quelques exemples illustrant les travaux du HCTISN
 - Contribution à la démarche du REX de l'accident de Fukushima
 - Transparence du cycle du combustible
 - Éléments de clarification préalables au débat public CIGEO (stockage de déchets HA-MAVL)
4. Pistes de travail



1- Les principes directeurs qui ont prévalu durant la mandature n° 1 du HCTISN

- **Un esprit de dialogue**
 - Sans crainte de débats animés, vifs tendus parfois mais toujours courtois
- **Une instance plurielle**
 - favorisant l'expression et la confrontation des différents points de vue, parfois contradictoires
 - y compris, dans la mesure du possible, dans les groupes de travail et les visites terrain
- **Une gouvernance claire et partagée**
 - Des règles de fonctionnement précises
 - Un règlement intérieur
 - Un bureau, comptant un représentant de chaque collègue, pour assister le président
- **Une réactivité face à l'actualité**
 - Pour mettre à disposition des membres et du public via le site internet du Haut comité les informations pertinentes



1- Les principes directeurs qui ont prévalu durant la mandature n° 1 du HCTISN

- **Strict respect des missions confiées par la loi au HCTISN**
 - HCTISN = instance de concertation et de débat sur les risques liés aux activités nucléaires et l'impact de ces activités sur la santé des personnes, sur l'environnement et sur la sécurité nucléaire
 - HCTISN = instance de concertation et de débat concernant la gestion durable des matières et des déchets radioactifs
 - HCTISN \neq instance émettant des avis sur la politique énergétique de notre pays
- **Rigueur et honnêteté au service de l'information et la transparence**
 - Mise à plat objective et factuelle de sujets de fond, parfois mal compris ou objet de confusions, y compris dans la presse
 - Vérification des informations
 - Mise en ligne des travaux du Haut comité sur son site internet
- **Collaboration avec les CLI et l'ANCCLI**



2- Bilan du mandat 2008-2014

Pour son premier mandat de 6 ans, le HCTISN a :

- produit 6 rapports
- émis 7 avis
- tenu 29 réunions plénières
- créé 8 groupes de travail
- effectué 15 visites terrain
- rédigé 5 rapports d'activité
- établi un bilan de l'action de son mandat :
 - sur l'ensemble de sa durée
 - examinant comment ses avis et recommandations ont été suivis d'effet
 - présentant l'expression de différents points de vue sur l'action du Haut comité



2- Bilan du mandat 2008-2014

Un site internet dédié (www.hctisn.fr) qui donne accès :

- à tous les avis et rapports du Haut comité
- aux supports de présentations et compte rendus des réunions plénières
- au portail internet consacré aux sites nucléaires français :
 - établi à partir des recommandations du Haut comité
 - qui donne accès à des fiches d'identité pour chaque site nucléaire français
 - ainsi qu'à des fiches thématiques sur la sûreté et la radioprotection

- ⇒ Une place reconnue dans le paysage de la sécurité nucléaire
- ⇒ Mais une audience jugée trop faible des travaux auprès du public



3- Exemples illustrant les travaux du HCTISN : Contribution à la démarche du REX de l'accident de Fukushima

1. Mai 2011 : sur recommandations du HCTISN, après examen du cahier des charges proposé par l'ASN :
 - les questions relatives aux **facteurs sociaux, organisationnels et humains** ainsi que les conditions de **recours aux entreprises prestataires** sont incluses dans le cahier des charges ;
 - le champ de l'audit inclut les installations nucléaires autres que les centrales nucléaires
2. Décembre 2011 : Élaboration d'un avis et d'un premier rapport, pris en compte dans l'avis de l'ASN sur les « stress-tests » remis au Gouvernement en janvier 2012
3. Décembre 2012 : rapport final du HCTISN après approfondissement des questions relatives aux **facteurs sociaux, organisationnels et humains** et les conditions de **recours aux prestataires et à la sous-traitance**



3- Exemples illustrant les travaux du HCTISN : Transparence du cycle du combustible

Le contexte :

- Octobre 2009 : débat médiatique portant sur la gestion de certaines matières comme l'uranium de recyclage issu du traitement des combustibles usés et l'uranium appauvri ;

Cadre des saisines des ministres et de l'OPECST d'octobre 2009 :

- procéder à l'examen de la question des échanges internationaux liés au traitement de l'uranium ;
- recueillir l'avis du HCTISN sur la transparence de la gestion des matières et déchets nucléaires produits aux différents stades du cycle du combustible.

Remise du rapport au ministre d'Etat le 12 juillet 2010 :

- Un rapport qui présente une analyse détaillée du cycle du combustible tel qu'il existe en France
- Il s'appuie sur le plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) piloté par l'ASN et le ministère.



3- Exemples illustrant les travaux du HCTISN : Éléments de clarification préalables au débat public CIGEO

Le contexte

3 décembre 2012 : saisine de la ministre demandant au HCTISN l'élaboration d'un rapport public clarifiant et faisant l'état des lieux sur :

- l'inventaire des déchets radioactifs pris en compte par le projet Cigéo, sous différentes hypothèses de politiques énergétiques
- le processus décisionnel ayant conduit à la définition du projet actuel de gestion des déchets de haute activité, notamment par rapport aux autres solutions possibles comme l'entreposage pérenne

→ Un calendrier des travaux **resserré** pour présenter un rapport du Haut comité préalablement au débat public Cigéo (avant mai 2013)

→ Un impératif : établir un rapport lisible et accessible à tous

28 mars 2013 : adoption du rapport du HCTISN, qui a fait partie des documents soumis au débat public CIGEO



4- Pistes de travail pour le second mandat

Deux sujets majeurs identifiés

- Le vieillissement des installations nucléaires, en particulier des centrales nucléaires
- La sûreté et la sécurité des transports de matières et déchets radioactifs

Deux sujets de préoccupations

- Comment améliorer la notoriété du HCTISN ?
- Comment améliorer la formation des acteurs de la société civile dans le domaine nucléaire ?

Des travaux initiés au cours du premier mandat et non finalisés :

- Travaux sur le thème de la transparence des expertises,
- Travaux sur l'information du public sur la dérogation à l'interdiction d'addition intentionnelle de radionucléides dans les biens de consommations et les produits de construction
- Examen des recommandations issues de la table ronde française ACN (Aarhus convention & nuclear)

- ▶ Nécessité de prioriser ces pistes d'actions vis-à-vis des thèmes et autres sujets de réflexions au regard de l'actualité

